L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St. Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 36. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 13 OCTOBRE 1828. Vol. II.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Therence Le Blanc.

A Donaldson, chez P. Bose, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Ligne Américaine.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de packebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 23 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire SALMA, capt Marshall,

Le navire ILLINOIS, capt Waterman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct. *Foster & Hutton.*

A VENDRE—24 mille cigarres de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure.

Sirop de calebasses.

Une quantité de boites de ouyaves et gelée.

40 bouteilles d'eau de fleurs d'oranger par, SOLANA & ARIZA.

Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon.

18 aout.

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St. Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir :

Rasoir anti-glaireux du Dr. Guillié

Livres sulfate de quinine

Bandages herniaires, sondes

Seringues et canulles en gaume élastique

Mortiers à l'usage des pharmaciens

Boites en cartons assorties

Blanc des sultans pour adoucir la peau

Rouge pour la toilette

Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens

Baume de copahue inodore

Kiosk Japonais &c. &c. 18 avril

---

260 onces Sulfate de quinine par flacons d'une, 2, 4 et 8 onces.

1000 livres quinquina jaune par caisses de 25, 50 et 100 livres.

Jus de Limons par barrils, gallons et bouteilles, à vendre par

FORESTIER & Co.

On trouvera constamment chez eux un assortiment complet de peinture, huile de lin, do. de baleine, essence de térébenthine, le tout à des prix et conditions avantageux. 3 sept.

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

SUCRE—69 boucauds beau sucre de Attakapas, à vendre par

Gordon, Forstall & Co.

No 23, rue Toulouse

4 juin

A & Z CAVALIER, ont en magasin les objets suivans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. à lits de 4, 6 et 10 points,

Fil de Rennes, toile à draps.

Linge de table, seaux de bois même.

Vin rouge en barriques de diverses qualités

Vin blanc en tierçons,

Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité,

Vin de Bordeaux en caisses de divers crus.

Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche colorée,

Bouteilles vides et bouchons 1 Août.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Collin, étant dans marche supérieure, fera dorénavant comme packet régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle.-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR LE BAYOU SARAH,

La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débaquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart pour les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. *Joseph T. Baudue.*

E. DEBERGUE.

Successeur de J. Gabarroche,

LE soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New-York un très bel assortiment de CHAPEAUX ; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin. E. DEBERGUE.

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y prueba de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de St. Pedro, Plaza de Armas N°. 23. 10 abril

---

A vendre par les soussignés.

EN débarquement du brick Levant de Bordeaux,

6 pipes eau-de-vie 4me. preuve

25 barils do. blanche preuve du Périgueux contenant 18 gallons chaque, et à 3 cercles de fer,

12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.

132 paniers huile fine clarifiée.

1 caisse verre pailly en ½.

1 do. rouge cote pailly, fond lithographie.

3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

1 do. fusils à pistons grand calibre.

2 do. pistolets do. do.

40 mille capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & Co.

1er. juin. N°. 108 Rue Royale

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépot de cet inappréciable Remede, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, EST MAINTENANT en face de la Halle; au coin des rues de Levée et Maillotin.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DEPOT D'ANTIGLAIREUX du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en quincaillerie, armes, mercerie, poteries, faïences, couteaux à linge, huile, bouteilles fin, vin &c &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 *livres de beau Sucre pour* $1, et 6 *livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.* 22 aout.

Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.,

15 août Rue Royale, No. 108.

Pensionnat pour les jeunes Demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 70, deux portes après l'Eglise Episcopalienne.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne;
L'Ecriture;
Grammaire;
Arithmétique;
Géographie, avec des cartes et des globes,
Histoire ancienne et moderne;
La Mythologie;
Les belles Lettres;
Le Dessin;
La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à prétendre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale 1 Avril

---

ARRIVE par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort

Fromage de Gruyère de la Suisse.

Jambons de Tours en boîtes de dix livres.

Figues de Marseille,

Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c.

8 mai. F. BRIOULLE.

FARINE, GRAISSE ET BEURRE—500 barils farine fraiche superfine, 50 fréquins graisse, bonne qualité, 20 fréquins Beurre frais, en débarquement, et à vendre par JOHN P. PAYSON,

20 Août Rue Conti, N°. 23.

AVIS—Le vingt-quatre Novembre mil huit cent dix-neuf, le soussigné prévint le public, par un avis inséré dans le *Courrier de la Louisiane*, qu'il ne paierait aucunes dettes que Marie Lavesux, son épouse, pourrait contracter après cette époque ; n'ayant eu depuis lors aucune raison pour changer de résolution et voulant de nouveau mettre sur leurs gardes les personnes qui pourraient contracter avec elle, il croit devoir faire connaitre au public, qu'il est toujours décidé à ne payer aucune des dettes qu'elle pourrait avoir contractées malgré ledit avis, ni aucune de celles qu'elle contractera dans la suite.

27 août—3 FRANÇOIS AUGUSTE.

PANACEE DE WILSON.

MR. WILSON, vient d'établir chez les soussignés, un dépôt de sa Panacée. Ce médicament est employé avec le plus grand succès dans les maladies syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales.

Le prix de chaque bouteille est de deux piastres.—Ils offrent également une partie de Canelle de première qualité.

1er. sept. Ch. JOURDAN & Co.

LE Docteur L. PRATS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a changé son domicile et qu'il demeure maintenant rue St. Ange, au coin de la rue Bourgogne, où il sera toujours à la disposition de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 22 aout.

EDUCATION—Une personne connaissant parfaitement l'Anglais et ayant aussi une connaissance des langues Française et Latine désire employer une partie de la journée à donner des leçons particulières.

S'adresser au bureau de cette feuille, où l'on donnera des recommandations. 5 s

---

AVIS—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Yberville, à 7 ou 8 milles au dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses clients en manifesteront le désir, de conduire lui même sans augmentation d'honoraires, ses affaires jusqu'en appel inclusivement, si le cas y échet.—Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses clients pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, la suite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont des meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, No. 47, vis-à-vis la prison de l'Etat.

Yberville, ce 8 Aout 1828.

18 aout—3,1ps CUVILLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS FUMIGATOIRES.

Mr. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses confrères et au public qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier, dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour cause de facture.

P. E. SORBE,

17 Juin rue Royale No. 118

ANTOINE MICHOUD propriétaire de la partie du Territoire dit Chef-Menteur, limitée par la rivière de ce nom, le Lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milne et héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui paturent actuellement dans ce vaste paturage, d'avoir à les retirer dans un délai de 60 jours, passé lequel, comme ces animaux sont furieux et foncent sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les laissera morts sur place. 2 sept.

TIMONS à vendre, à bord du navire *Charleston*, arrivant de la Havane—s'adresser rue St. Pierre. 26 aout.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Vente par le Marshall.

LE Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

contre

Un emplacement N°. 5 dans l'ilet 57 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'ilet N°. 21 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 12, dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8, dans l'ilet N°. 17 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'ilet N°. 17 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 9 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'ilet N°. 2 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'ilet N°. 19 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'ilet N°. 2 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'ilet N°. 57 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'ilet N°. 57 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11 dans l'ilet N°. 19 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de mise lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Préval juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 2de. section de l'acte pour fixer le mode dont lequel les emplacemens et autres terres situées dans la cité de la Nlle.-Orléans et ses limites, dont les propriétaires sont non résidents, pourront être saisis et vendus pour taxes de ville, ou autres dépenses dues à la corporation de la Nlle.-Orléans, et pour d'autres objets approuvé le 18 Mars 1828.

LOUIS DAUNOY,

16 Août—3m. Marshal.

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Ficelle.

11 Juin GOTTSCHALK et REIMERS

A VENDRE.—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Jourdan & co. libraires.

14 avril Ch. JOURDAN & Co.

AVIS.—Attendu que Stephen Van Wickles Sheriff et collecteur de taxes pour la paroisse de la Pointe Coupée, s'est adressé à moi, demandant que les hypothèques provenant des diverses obligations qu'il a souscrites, comme principal, le 26 de Février 1823, conjointement avec Charles Morgan et Stephen Allain, ses cautions—le 27 de Décembre 1824, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions—le 7 Février 1825, conjointement avec Charles Morgan et François V. Bonl, ses cautions—le 17 Décembre 1825, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions—le 26 Février 1826, conjointement avec Charles Morgan et Vincent Sabagre, ses cautions—le 30 Janvier 1827, conjointement avec Charles Morgan et Augustin Leblanc, ses cautions—et le 31 de Décembre 1827, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions, soient levées et annullées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes co-intéressées de députer par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans l'espace de quatre-vingt-dix jours après la dernière publication, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne devraient pas levées et annullées.

Donné sous ma signature et le Sceau de l'Etat en la ville de la Nouvelle-Orléans, le cinquième jour de Juillet mil-huit-cent vingt-huit, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. E. JOHNSON.

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur.

P. DERBIGNY, Secrétaire d'Etat. 14 juillet.

CHAPEAUX DE CASTOR.

RUE DU CANAL N°. 18.

NICHOLS & KEELER viennent de recevoir par le navire Frances, venant de New-York, un assortiment de Chapeaux de Castor à la mode, tant pour la beauté, de la première qualité, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. 15 août.

RESTIER & Co. PIERRE & ROYALE.

Les soussignés offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans, qui débarquent du Français :

Anis,
Coriande,
Safran oriental,
Jalap en poudre,
Huile de Croton,
Essence de Rhue,
Do. Sabine,
Do. Camelle,
Vermillon de Chine,
Baie de Genièvre,
Sagoo,
Arrow Root,
Eau de fleurs d'orange,
Vinaigre distillé,
Racine de Colombo,
Bandages herniaires,
Pains à cacheter,
Noix muscades,
Rue de Guimauve,
Pilules de Lee,
Pinceaux à miniature,
Sumac de Sicile,
Coloquinte,
Lichen d'Islande,
Manne en larmes, etc.

On trouve toujours chez eux le Rob Anti-Syphilitique de Lafecteur, le Régénérateur, l'Anti-Glaireux de Guillié, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession.

9 Août. FORESTIER & Co.

EN débarquement des navires Illinois et Missouri et à vendre par le soussigné.

10 balles Indiennes françaises
3 do. Mousselines
1 do. Schals
8-en. Coutil gris Fil
2 " Schals pluche,
1 " Velours coton,
4 " Dentelles coton,
2 " Echarpes et Fichus gaze,

De plus en Magasin.

10 balles Coton écru 38 pouces,
23 douz. Kirchenwasser 1ère. qualité.

P. E. SORBE,

28 aout. rue Royale N°. 1

BEURRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Jubilee, 37 fréquin beurre du mois de Mai, à vendre par

4 juin S. PAXTON & Co

COURTES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu sieur F. Renaud,—— ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sou dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de ladite succession ne serait point homologué, et ledit curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.

LES personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de feu Antoine Martin, décédé en cette ville, sont invitées de se présenter chez le soussigné.

V. ROUMAGE.

28 aout—1m. Ex. testamentaire.

MERRAINS A PIPE—16000 merrains à pipe à vendre par

A. BORDUZAT & Co.

14 juillet Rue Royale n°. 108.

AVIS—Les personnes qui ont pris des billets dans la LOTERIE du sieur Louis Ponti Petit, sont prévenues que leurs billets sont dus et payables dans 10 courant du présent mois et les individus qui voudront prendre des arrangements au sujet de leurs billets voudront bien se présenter à lui, au vieux Marché, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi, et chez lui, faubourg de l'Annonciation, près de l'établissement de M. Barron, où on le trouvera depuis 2 heures P. M. jusqu'à 5 heures P. M. Il déposera, le 20 du présent mois, les billets en banque pour quoteis

9 septembre—9